

Population genevoise : les thèses socialistes : vers une croissance maîtrisée

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 837

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vers une croissance maîtrisée

(jd) Une métropole de 800000 habitants, tel était, il y a quelques années encore, l'horizon dessiné par les décideurs et auquel il fallait se préparer. Puis la récession, la prise de conscience des problèmes d'environnement sur un territoire exigu, mais aussi le renouveau du sentiment xénophobe aidant, le vent a tourné. Rejet du modèle grandiose ou tout au moins silence discret sur les perspectives démographiques. Rêver d'une population optimale pour une ville ne suffit pas ; encore faut-il élucider les causes et les instruments susceptibles de maîtriser cette évolution.

C'est le mérite des socialistes genevois d'avoir les premiers planché sur ce sujet, en évitant à la fois de faire des étrangers les boucs émissaires de service et de tomber dans l'angélisme des "bras grands ouverts".

En effet si la population genevoise se renouvelle beaucoup - le volume migratoire est d'environ 50'000 personnes par an - le solde positif est dû essentiellement à l'apport étranger et

non pas à l'excédent des naissances (tableau 1). Le contrôle de la croissance de la population passe donc nécessairement par la maîtrise de cet apport. Mais attention, il n'est pas question pour les socialistes de fermer totalement la porte à de nouveaux immigrés : Genève vieillit et seul un apport extérieur peut assurer le remplacement nécessaire des générations et donc notre dynamisme futur (tableau 2).

Ces constatations conduisent les socialistes genevois à proposer un solde migratoire de 1000 personnes par an afin de maintenir une structure d'âge équilibrée jusqu'à la fin du siècle.

Comment y parvenir ? Partant du fait que la principale source d'immigration étrangère des dernières années est constituée par les saisonniers stabilisés et les regroupements familiaux (44% des nouveaux permis B), les socialistes préconisent la diminution du contingent annuel de saisonniers d'un nombre équivalent à celui des saisonniers stabilisés ; ainsi en dix ans il serait possible de réduire massivement le nombre des saisonniers et peut-être même de faire disparaître ce statut.

Certes il y aura des grincements de dents dans les milieux du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration notamment. De cette tension sur le marché du travail les socialistes attendent un effet positif sur le niveau des salaires (dans le bâtiment les salaires saisonniers sont inférieurs de 30% à ceux des frontaliers) et sur la rationalisation de ces secteurs.

Le projet est séduisant. Il appelle pourtant une série de questions.

La diminution du nombre de saisonniers et la disparition à terme de ce statut inacceptable ne vont-ils pas favoriser le recours accru à la main d'oeuvre clandestine dont la situation est plus dramatique encore ? Le syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) a dénoncé récemment des conditions de travail scandaleuses dans l'hôtellerie et la restauration ; il annonce pour bientôt la publication de la liste des établissements négriers.

Le PSG se refuse à juste titre à réduire les problèmes de qualité de vie à un surplus de population, notamment étrangère. Par contre il considère que les nouveaux besoins - espace, transports, temps libre, air pur, verdure - exigeront des moyens importants, donc une croissance économique soutenue. Reste à savoir si nos exigences, engendrées par les effets de la croissance, ne pourraient pas être aussi et mieux satisfaites par une modération de la course à la consommation : plus de temps libre contre moins de revenu, plus d'air pur et d'espace collectif contre moins de circulation motorisée, des logements moins chers mais aussi moins sophistiqués...

Mais c'est là un autre débat dont l'issue éventuelle risquerait d'être moins facilement présentable, électoralement parlant s'entend.

Tableau 2 :
Projection de résultat des mouvements migratoires en l'an 2000

| âge | état en 1980 | solde migratoire nul (personne n'entre ni ne sort) | gain migratoire annuel : | | |
|-------|--------------|----------------------------------------------------|--------------------------|---------|---------|
| | | | de 1000 | de 2500 | de 4000 |
| 0-19 | 24% | 18% | 19% | 20% | 20% |
| 20-39 | 32% | 24% | 31% | 33% | 34% |
| 40-64 | 31% | 39% | 34% | 33% | 33% |
| 65&+ | 13% | 19% | 16% | 14% | 13% |
| | 340'654 | 339'161 | 370'667 | 404'985 | 439'233 |

Tableau 1 :
Analyse de la croissance de la population résidente totale

| | solde annuel résultant du mouvement naturel (naissances, décès) | solde annuel résultant du mouvement migratoire global : | | |
|------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------|--------|
| | | nationaux | étrangers | total |
| 1975 | +740 | + 908 | - 2074 | - 1166 |
| 1980 | +302 | - 37 | +1520 | +1483 |
| 1981 | +362 | + 266 | +2910 | +3176 |
| 1982 | +459 | - 139 | +4606 | +4467 |
| 1983 | +439 | - 430 | +2628 | +2198 |
| 1984 | +350 | - 332 | +3521 | +3189 |
| 1985 | +378 | - 1274 | +2157 | + 883 |